

Paris, le 8 avril 2020

Covid-19 : Swiss Life engagée et solidaire auprès des acteurs les plus fragilisés par la crise

Dès le début de la crise inédite que nous traversons et des mesures gouvernementales de confinement, Swiss Life a mis en place un ensemble de dispositions pour pouvoir répondre à deux priorités :

- Assurer la continuité de son activité envers ses clients, apporteurs et partenaires tout en garantissant la santé de ses collaborateurs ;
- Soutenir l'économie et les acteurs les plus fragilisés.

L'ensemble des collaborateurs de Swiss Life est mobilisé pour assurer la continuité des activités et le maintien d'une qualité de service pour ses clients et apporteurs. Consciente des difficultés que rencontrent notamment ses clients professionnels et entreprises, l'entreprise a lancé plusieurs initiatives et mesures pour les accompagner, tout en restant attentive et solidaire auprès des personnes fragilisées et de celles en première ligne face au virus.

Des collaborateurs mobilisés et engagés

Accompagner ses clients mais aussi l'ensemble de ses parties prenantes, qu'elles soient partenaires ou fournisseurs, pour leur permettre d'agir et de décider est la raison d'être de Swiss Life. L'entreprise a mis toute son agilité au service de cette mission. Ayant instauré le télétravail depuis plusieurs années, des dispositions généralisées ont pu être très rapidement déployées auprès des collaborateurs pour à la fois assurer leur protection et leur permettre d'être immédiatement opérationnels.

Si les agences Swiss Life sont fermées et si les conseillers commerciaux ne se déplacent plus en rendez-vous, ils poursuivent leur activité à distance et restent à la disposition de leurs clients par téléphone ou par courrier électronique.

L'ensemble des équipes de Swiss Life se sont organisées pour accompagner les clients dans leurs différentes démarches et délivrer dans les meilleurs délais leurs prestations. Mais aussi assurer leur rôle économique notamment vis-à-vis de leurs fournisseurs pour ne pas pénaliser leur trésorerie.

Maintien des emplois, sans recours au chômage partiel

Swiss Life annonce aujourd'hui que la crise n'aura d'impact ni sur l'emploi ni sur les rémunérations des salariés pendant la période de confinement. Swiss Life ne recourra pas au chômage partiel pendant la durée du confinement actuel, et s'engage également à ne procéder à aucun report de charges sociales ou fiscales durant la période. En tant qu'entreprise responsable, elle souhaite en effet que l'effort financier des pouvoirs publics soit en priorité dirigé vers les personnes et les entreprises les plus vulnérables.

Des actions de solidarité pour les populations fragilisées

Pour venir en aide et soutenir les professionnels de santé, Swiss Life a engagé différentes actions en mars :

- Le don de plus de 165 000 masques FFP2, remis directement auprès de l'AP-HP d'Ile-de-France, des hôpitaux, EHPAD, médecins et infirmières. Réalisée dans les villes où l'entreprise est implantée, cette distribution a été rendue possible grâce à l'engagement solidaire des collaborateurs sur place et notamment la mobilisation des directions régionales impliquées.
 - La distribution de plateaux repas préparés à l'initiative du traiteur IdBuffet, prestataire de Swiss Life, et désormais soutenu dans son action par l'entreprise.
- **Appel à projet « Aidons à aider » : soutenir les acteurs engagés dans la crise au niveau local**

Au travers de sa Fondation, Swiss Life souhaite élargir les projets éligibles portés par les collaborateurs. Elle annonce le lancement de l'action « **Aidons à aider** ». Son objectif est de soutenir financièrement, après étude, des projets de solidarité Covid-19 portés à sa connaissance par des collaborateurs et menés par des acteurs de leur environnement proche, personnel, professionnel, ou géographique, qu'ils soient fournisseurs, associations, artisans commerçants, TPE/PME.

- **Le Fonds d'Action Sociale en soutien d'une population encore plus fragilisée : les personnes handicapées**

Swiss Life annonce un partenariat avec la **plateforme Solidaires-handicaps.fr**. Cette plateforme, placée sous l'égide du Secrétariat d'État chargée des personnes handicapées, a pour objectif de favoriser la mise en relation entre les personnes handicapées, leurs aidants, les professionnels et les dispositifs d'accompagnement qui leur sont destinés. Courses, médicaments, démarches administratives, la priorité est de faciliter un quotidien encore plus compliqué pendant cette crise.

Des mesures concrètes pour accompagner ses clients indépendants, artisans commerçants, TPE et PME

Swiss Life rejoint l'engagement pris par la profession concernant les mesures suivantes :

- **Maintien des garanties des contrats en cas de retard de paiement**

Swiss Life conserve en garantie les contrats des entreprises en difficulté en cas de retard de paiement suite à la pandémie. Ainsi, pour les contrats Dommages (Multi-Risques Commerce, Auto, ...) et Protection sociale (santé, prévoyance) des artisans, commerçants, professions libérales et plus généralement aux TPE en difficultés de trésorerie, et pendant toute la durée du confinement, Swiss Life :

- Maintient les garanties des contrats en cas de retard de paiement ;
- Suspend les envois de mise en demeure et les processus de recouvrement.

- **Prise en charge des indemnités des personnes fragiles**

En assurance prévoyance, à titre exceptionnel, Swiss Life prend en charge les indemnités journalières des personnes fragiles - femmes enceintes et personnes en affection de longue durée - placées en arrêt de travail selon la procédure dérogatoire, prévue par la Sécurité sociale, dans les mêmes conditions qu'un arrêt de travail pour maladie prescrit par un médecin, et dans la limite de 20 jours.

- Swiss Life s'est également engagée à contribuer à l'engagement de la Fédération Française de l'Assurance (FFA) de 200 millions d'euros au **fonds de solidarité** mis en place par l'État en faveur des TPE/PME en crise.

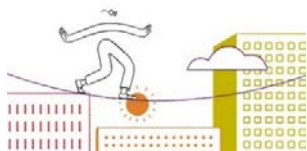
Enfin, Swiss Life participera au sein de la FFA aux réflexions sur la création d'un régime de type assurantiel qui permettrait de couvrir des catastrophes sanitaires de très grande ampleur.

Charles Relecom, CEO Swiss Life France déclare :

« En tant qu'entreprise responsable et face à une crise inédite, Swiss Life a mis en œuvre une série de mesures concrètes de protection de ses collaborateurs, d'organisation et de soutien à ses clients et aux populations les plus fragilisées. Je suis très fier des collaborateurs et forces de vente de Swiss Life France qui se mobilisent chaque jour depuis plusieurs semaines pour assurer la continuité de nos activités et le maintien d'un service de qualité auprès de nos clients et partenaires ».

À propos de Swiss Life

Swiss Life est un acteur référent en assurance et gestion de patrimoine, avec un positionnement reconnu d'assureur gestion privée. Notre approche est globale en banque privée, gestion financière, ainsi qu'en santé, prévoyance et dommages. Une approche globale, parce que l'essence de notre métier est d'accompagner chaque parcours de vie, privé et professionnel, et de construire chaque jour une relation durable avec chacun de nos clients, particuliers comme entreprises. Notre conseil personnalisé, fondé sur la proximité et la confiance mutuelle, éclaire nos clients afin de leur permettre de faire leurs propres choix et d'être pleinement acteurs de leur vie, à chacune de ses étapes. En agissant ainsi de manière responsable, Swiss Life assure un rôle sociétal, source de fierté pour ses collaborateurs et ses forces de vente. www.swisslife.fr



[Film d'entreprise de Swiss Life](#)

Contacts presse :

Véronique Eriaud - 06 18 64 33 19 - veronique.eriaud@swisslife.fr

Pascale Nesci - 06 33 97 35 69 - pascale.nesci@swisslife.fr

Pauline Moreau - 06 82 14 26 54 - paulinem@oxygen-rp.com